

TRÉZELLES - ACTUALITÉS

N°14 - DÉCEMBRE 2019

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les CCAS découlent d'un long processus d'organisation de l'aide sociale en France. Avant la Révolution, l'Eglise Catholique prend seule en charge toutes les actions en faveur des pauvres. La déclaration des droits de l'homme fait apparaître le principe de l'assistance comme « un devoir de l'état et un droit pour le citoyen ».

En 1796 les bureaux de bienfaisance sont créés et se sont développés sur l'ensemble du territoire, ils ont évolué en bureau d'aide sociale jusqu'en 1986 date de la loi de décentralisation.

Cette loi a transféré une partie des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. L'action sociale est placée sous la responsabilité des départements (CDAS) et des communes (CCAS)

Le CCAS est un établissement public avec un Président, le Maire de la commune, et un Conseil d'Administration formé à parité de Conseillers municipaux et de personnes nommées par le Maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Le rôle du CCAS est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. C'est l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants des communes :

- lutte contre les exclusions
- accompagnement des personnes âgées
- soutien des personnes handicapées
- gestion de structures destinées aux enfants, etc...

Toutes les municipalités de plus de 1500 habitants ont un CCAS. Dans les communes de taille inférieure, la création est facultative et, à Trézelles, il sera intégré au bloc communal en 2020.

Trézelles dispose d'un CCAS composé de 9 membres. Le Maire est entouré de G.Genete, M.Charondière, O. Gabard, P. Morand, et des Conseillers suivants : V.Bonnemoy, L.Bischoff, R. Poupelin, O.Tiersonnier.

Compte tenu de moyens financiers contraints (2186€ en 2019) à charge exclusivement de la commune, le rôle du CCAS se limite aux secours d'urgence et à des actions en faveur des personnes âgées (repas annuel de fin d'année ou colis portés à domicile et en EHPAD).



TRÉZELLES - ACTUALITÉS

N°14 - DÉCEMBRE 2019

Chères Trézelloises, chers Trézellois,

L'année 2019 aura été marquée par des événements importants. Je reviendrai rapidement sur les difficultés climatiques avec la canicule, la sécheresse qui auront été éprouvantes dans bien des domaines. A l'image de la nature qui tente de s'adapter à cette rigueur, il nous faut nous aussi réfléchir à des solutions alternatives pour nos ressources vitales, nos modes de consommation. Au niveau communal, nous avons activé des demandes de reconnaissance de calamité agricole et de dégâts sur le bâti pour permettre d'appuyer les dossiers initiés par la population auprès des assurances. Comme en 2018, cette fin d'année est agitée socialement avec les mouvements générés par les différentes réformes gouvernementales engagées. Même si dans notre ruralité, nous subissons indirectement les désagréments liés à ces situations, le mal être est perceptible.

Les travaux à la Mairie avancent normalement et vont permettre d'offrir au public, d'ici fin février, un espace d'accueil partagé avec l'Agence Postale Communale. Cette "maison citoyenne" est la vôtre et vous y serez les bienvenus. Je terminerai mon propos en adressant des remerciements appuyés à l'ensemble des Associations Trézelloises qui ont magnifiquement animé notre village durant cette année.

Avec tous mes sentiments les plus amicaux et au plaisir de vous rencontrer le 11 janvier pour notre cérémonie des vœux. Bonnes fêtes de fin d'année.

Alain VERNISSE, Maire de TRÉZELLES

L'AMICALE DU PATRIMOINE



L'Amicale du Patrimoine existe à Trézelles depuis trois ans. Elle a pour objectif de mettre en valeur, protéger et restaurer au mieux le patrimoine trézellois. Il concerne le bâti, objets d'art, savoirs faire et environnements remarquables. A ce jour, elle s'est occupée avec l'aide de la Mairie de la réhabilitation de deux vitraux de l'église de Trézelles, ceux-ci ayant été très endommagés par l'humidité.

Durant les Journées du Patrimoine, l'Amicale a participé à ces manifestations annuelles par des expositions tant à l'église qu'à la salle polyvalente. La dernière exposition de septembre 2019 était consacrée au tacot de Trézelles et à l'histoire du réseau ferroviaire des « trains économiques » dans le Val de Besbre jusqu'à leur fermeture en 1939. Si vous aussi êtes intéressés pour mieux connaître l'histoire de notre commune et enrichir ce patrimoine par des souvenirs, rejoignez nous !
Contacts : Geneviève Genete 06 10 18 77 85 ; Odile Tiersonnier 04 70 99 07 17 ; Lorraine Bischoff 06 27 02 68 08.

ÉTAT CIVIL 2019

Décès :

- Henri METERY
- Françoise GARCIA
- Pierre POUMEYRIE
- Alain THEVENET

Naissances :

- Ilyana PERROT
- Erika TRINDADE COUTO

Mariages :

- Virginie DRAGO et Sébastien GUYOT
- Annie LAVRIL et Jean MEIS

MANIFESTATIONS 2020

Janvier

- **Samedi 4** : Arbre de Noël de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.
- **Samedi 11** : Vœux de la Municipalité.
- **Jeudi 16** : Déjeuner du Centre Communal d'Action Sociale.

Février

- **Samedi 15** : Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.
- **Samedi 22** : Buffet campagnard du Comité des Fêtes.
- **Samedi 29** : Soirée aligot de l'Union Sportive Trézelloise.

Mars

- **Samedi 7** : Concours de belote et pot au feu du Club de l'Amitié.

Avril

- **Jeudi 30 et vendredi 1er Mai** : Fête de l'escargot de l'Union Sportive Trézelloise.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2020

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour faire les démarches :

- * en Mairie
- * par internet sur service-public.fr
- * par courrier (formulaire cerfa n° 12669 02 à télécharger sur service-public.fr)



Vous devez vous munir des documents suivants : un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2020

La cérémonie des vœux se déroulera le **samedi 11 janvier 2020 à partir de 17h30** à la salle polyvalente. Les Trézelloises et Trézellois sont cordialement invités à venir partager ce moment de convivialité. Ce sera aussi l'occasion de présenter les nouveaux résidents qui voudront bien se joindre à nous. Le Maire et son Conseil Municipal vous remercient par avance de votre participation.

TRÉZELLES - ACTUALITÉS N°14 - DÉCEMBRE 2019



DONNEZ VOTRE SANG, SAUVEZ DES VIES

Marie France GUILBERT, le Gabouillat à Trézelles, donne son sang et son avis sur cette collecte :

"Un don, c'est une heure de votre temps pour sauver trois vies. La bonne santé se partage, faites en profiter les autres avec un don. Le jour de collecte reste un moment convivial, avec une visite médicale gratuite, une piqûre sécurisée par une infirmière et un médecin, mais aussi un casse-croûte pris dans une ambiance chaleureuse et des échanges avec les bénévoles ainsi que les autres donneurs."

RENDEZ VOUS le 5 juin à la salle polyvalente de Trézelles pour voir, se renseigner ... se décider. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marie France GUILBERT au 06 81 18 59 68

Calendrier des collectes 2020 de 16h à 19h :

- mardi 11 février à Thionne, mercredi 10 avril à Treteau, vendredi 5 juin à Trézelles, lundi 3 août à Sorbier, mercredi 30 septembre à Jaligny sur Besbre, vendredi 18 décembre à Cindré.

Résultat des collectes 2019 avant le don du 6 décembre à Jaligny sur Besbre : 300 donneurs dont 17 premiers dons.

REJOIGNEZ LE CLUB DE L'AMITIÉ



Sous la Présidence de Rolande LAURENT, le Club réunit 77 membres de 52 à 98 ans. Le Club permet l'organisation des activités souhaitées par ses adhérents. Pour l'année 2019, il a mis en place les 2ème et 4ème jeudi du mois des rencontres belote et autres jeux de société, des concours de belote, un thé dansant, des pique-niques, des voyages, des repas dont les soirées pot au feu. Pour 2020, d'autres activités pourraient voir le jour : stage équilibre, initiation informatique, des marches et apprentissage à la belote ou autres jeux de société.

Il n'y a pas d'âge pour adhérer, seulement l'envie d'une activité. La cotisation annuelle est fixée à 22 euros. Vous pouvez assister à l'Assemblée Générale qui se déroulera le jeudi 23 janvier, 15h00, salle polyvalente. Vous voyez, vous décidez.

SITE INTERNET COMMUNE



Le nouveau site internet de la Commune est en ligne : trezelles.interco-abl.eu

TRÉZELLES - ACTUALITÉS N°14 - DÉCEMBRE 2019

"VOLAILLE D'ANTAN" POUR VOUS SERVIR



Tout d'abord, je me présente : Frédéric THUREL, natif de Trézelles depuis 48 ans, j'ai travaillé dans l'industrie automobile à Vaumas jusqu'à mon licenciement économique en 2010. Je n'ai pas retrouvé d'emploi dans ce domaine. Que faire ? J'ai un projet, celui de m'installer à mon compte dans l'élevage de volailles. Je fais de la volaille pour ma consommation personnelle depuis 1998. Après plusieurs démarches auprès des banques, je n'ai obtenu que des refus.

J'ai travaillé dans plusieurs domaines pour "m'autofinancer". Fin août 2019, "Volaille d'Antan" fait son premier marché. Vous pouvez me retrouver le mercredi à Jaligny sur Besbre, le jeudi à Neuilly le Réal, le vendredi à Varennes sur Allier et le samedi à Dompierre sur Besbre.

Je tiens à remercier le "Safran de Marie", les Établissements Pejoux et la Municipalité pour leur aide et leurs conseils.

LE COMITÉ DES FÊTES A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'équipe du Comité des fêtes, avec au 1er rang le nouveau bureau : Sébastien GABARD (Secrétaire), Virginie GUYOT (Trésorière), Bernadette MONCHABLON (Présidente), Wilfried KUNDLER (Vice-Président), Bruno LAURENT (Vice-Secrétaire).

Membres absents sur la photo : Julie ROBIN, Hervé DAJOUX, Julien THUREL

Le samedi 9 septembre à 11h30 à la salle des fêtes de Trézelles se tenait l'Assemblée Générale du Comité des fêtes. La Présidente Lydie FAVIER est revenue sur les diverses manifestations de l'année 2019 qui ont été réussies. La Trésorière Virginie GUYOT a dressé le bilan financier qui fait apparaître des dépenses élevées suite à l'anniversaire du Tacot. Les comptes sont approuvés par les Commissaires. Suite à la démission de Lydie FAVIER qui a été félicitée pour son travail, un nouveau bureau a été élu avec Bernadette MONCHABLON comme Présidente. Le calendrier des manifestations 2020 est établi avec une nouveauté : le marché du terroir rassemblant des producteurs principalement locaux.